

Image not found or type unknown



Se faire rembourser un avoir

Par **ASTIER**, le **05/05/2008** à **11:05**

Un voyage a été annulé auprès d'une agence.
L'agence de voyage a obtenu le remboursement des billets d'avion et de train : le voyageur a bien été remboursé .
MAIS...
l'agence a retenu le montant des "taxes" (?) et créé un compte client avec un AVOIR du montant de ces taxes (450 euros) .
EST-CE LEGAL ?